

Le lundi de Pâques, il y avait procession dans le cimetière

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3 160 titres à ce jour. « Le jour de Pâques, on donnait au seigneur d'Agneaux deux pots de vin, et souvent deux pots du même vin à *Madame safame* – c'était ordinairement du vin d'Orléans. Le lundi de Pâques, il y avait procession dans le cimetière. On enlevait les rameaux que l'on avait placés le dimanche de Pâques fleuries autour de la croix, auprès de laquelle il se faisait un sermon, lorsque le temps le permettait. On quêtait ensuite pour le prédicateur, et on lui donnait par-dessus quelques pots de vin. Les jours de communion extraordinaire, les jours de jubilé, par exemple, on distribuait

aussi du pain et du vin aux communicants, mais en bien plus petite quantité que le dimanche de Pâques. Ainsi, en 1588, il fut départi, le second dimanche de carême, jour de jubilé, deux pots de vin seulement et pour 40 sols de pain aux paroissiens ayant communie. Le curé d'Agneaux était obligé de prendre à l'abbaye de Saint-Lô les hosties de communion pour ses paroissiens. En 1575, il payait deux sols pour les dites hosties ou pain de communion, appelé aussi *pain à administrer* ; 3 sols 6 deniers en 1588, 4 sols en 1589, etc. »

Recueil de notes historiques sur la paroisse

par **DUBOSC**

La longue histoire d'Agneaux, depuis la préhistoire

Lors des travaux liés à la déviation de Saint-Lô, les fouilles archéologiques préventives ont mis en évidence la longue histoire d'Agneaux, depuis la préhistoire. Une quinzaine d'enclos circulaires datant de l'âge de bronze moyen ont été découverts, sur le site de la Tremblaye, sur une étendue de cinq hectares, en bordure de la Vire. Ceux-ci servaient probablement de lieux d'inhumation et d'incinération, en pleine terre ou dans des vases, et furent

utilisés jusqu'à l'époque mérovingienne. Des haches du VII^e siècle avant J.-C. ont également été retrouvées sur le site. Les façades et les toitures du château Sainte-Marie des XV^e et XVI^e siècles sont inscrites aux Monuments historiques, tout comme le site de la Falaise. Herbert I^{er} d'Agneaux figure sur la liste de Falaise des compagnons de Guillaume le Conquérant, et sa famille s'est perpétuée jusqu'à ce jour. Julien Le Paulmier de Grentemesnil est né à Agneaux en 1520. Médecin protestant, il se retira dans la campagne proche de Rouen pendant les guerres de Religion. Persuadé que le cidre lui avait permis de guérir des palpitations cardiaques que lui avaient occasionné les événements de la Saint-Barthélemy au cours desquels nombre de ses amis périrent, il écrivit un traité pour préconiser sa consommation.



L'importance et l'étendue du fief d'Agneaux

Les *Notes historiques sur la paroisse d'Agneaux* débutent par un chapitre consacré à l'orthographe française et latine des noms de cette paroisse à diverses époques. Les deux chapitres suivants sont consacrés respectivement à l'église de la paroisse et à la chapelle du manoir d'Agneaux. L'auteur étudie ensuite le château, et évoque d'abord l'importance et l'étendue du fief d'Agneaux, les aînesses qui le composaient, les fiefs de la seigneurie d'Agneaux ; puis l'importance du fief de la Haye et les fiefs relevant de la seigneurie de la Haye. Il présente ensuite les cours d'eau, avec la Vire et l'île de Gavay ; les moulins à eau et à vent ; les chemins (le chemin de Saint-Lô à Coutances et le chemin de Saint-Lô à Périers) ; les bois (le bois d'Agneaux, le bois de la Haye et le bois de la Falaise). Il évoque l'histoire de la Falaise et termine son étude par les villages : la Banque, la Bissonnière (habitation de Bisson) ou Champeaux, le Bosc ou le Boscq, le Bourg-Bisson, la Butorerie, le Caillou-percé, la Caillourie ou la Caillouière, le Campart ou Champart, la Cavée, la Clergerie (habitation des Le Clerc), la Colombière ou la Colomberie, la Corbillonnière, la Douchetière ou la Doucetière, la Fouquelinère, les Gris-Cailloux, Guillaume-Michel, la Haye-Bellouse, la Heuperie (habitation de Le Heup), Hocquigny, la Herichonnière, la Sansonnière, la Pallière-Tanqueray, la Pallière, l'hôtel Baudet, l'hôtel de France (le long de la Cavée), l'hôtel Poisson, l'hôtel Varroc, le Jolis, les Landes, les Perrées (village Perrée ou des Perrées), le Pont-Percé, la Ressource, le Roquereuil, le Tailleur, la terre des Baillers, la vallée Cagnon, le village de Villechien, la Tremblée, le village Turgis, le Val, Val-de-Vire, la Vallée.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3162 TITRES**

**56 TITRES SUR
LA MANCHE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

RECUEIL DE NOTES HISTORIQUES SUR AGNEAUX

Depuis le XIII^e siècle et jusqu'en 1790, le château d'Agneaux était connu sous le nom de *Cour* ou *Manoir d'Agneaux*. Assis sur un rocher escarpé surplombant la rivière, sa position pittoresque a incité bon nombre de dessinateurs à reproduire ses hautes et blanches murailles perchées sur un schiste grisâtre, ainsi que sa chapelle gothique couverte de lierre. Son premier propriétaire connu fut Herbert d'Agneaux, qui vivait au milieu du XI^e siècle et possédait les terres de Loucelles, Putot et Sainte-Croix-de-Grantonne. En 1056, la charte de dotation de la cathédrale de Coutances, par laquelle le duc Guillaume confirmait le don de ses prédécesseurs, fit mention pour la première fois de l'église d'Agneaux. Si la famille d'Agneaux s'est vue pendant un temps spoliée par vente volontaire ou par félonie, d'une partie de ses biens, elle put les récupérer ensuite, puisque Gaultier, arrière-petit-fils d'Herbert, donna, en 1206, à l'abbaye de Saint-Lô, deux gerbes de la dîme de la paroisse de Saint-Jean-d'Agneaux qu'il possédait féodalement et ajouta le patronage de l'église, l'église entière, les dîmes et les aumônes qui lui appartenaient. Le fief d'Agneaux relevait de la baronnie de Saint-Lô et était composé de quarante-huit petits fiefs ou aînesses. Les seigneurs d'Agneaux avaient la propriété exclusive de la Vire qui séparait leur domaine de la baronnie de Saint-Lô, et de ses deux rives. À ce titre, ils avaient non seulement le pouvoir d'accorder la permission aux barons de bâtir des moulins dans leur ville, mais aussi le droit d'y mouder leur propre blé. Dès le commencement du XIV^e siècle, une chapelle indépendante fut édifiée dans le manoir d'Agneaux. Le seigneur en avait le patronage et le curé en percevait toutes les offrandes. Au XVI^e siècle, le deuxième fils de Jean de Sainte-Marie, troisième du nom, seigneur d'Agneaux et de Caenchy, embrassa très tôt la religion réformée et devint l'ami du premier apôtre de la Réforme dans la contrée. En l'absence de son frère aîné, continuellement au service des rois, il ouvrit dans la chapelle du manoir un prêche à l'usage des huguenots qui s'y rassemblèrent pendant quelques mois, avant que Nicolas de Sainte-Marie ne le fasse fermer. Jean fit alors arranger entre le Bourg-Bisson et le château un lieu propre à leurs réunions et y fit établir un cimetière. Son naturel doux, qui l'écarta souvent du théâtre de la guerre, permit à Saint-Lô d'éviter les violences que connurent d'autres villes.

**Rédition de la notice intitulée *Recueil de notes historiques sur la paroisse d'Agneaux*,
extraite de *Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie
et d'histoire naturelle du département de la Manche* en 1851.**

Réf. 1607-3162. Format : 14 x 20. 130 pages. Prix : 16,85 € Parution : mai 2012.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
http://www.histo.com



Bulletin
de
souscription

à retourner à :

Le Livre d'histoire
17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution mai 2012
1607-3162

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

| | |

Expirant le :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire):

Date: / / 201

Je commande « RECUEIL DE NOTES HISTORIQUES SUR LA PAROISSE D'AGNEAUX » :

ex. au prix de 16,85 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2012 (384 pages)

- 3 017 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : **Le Livre d'histoire.**